departement DES **DEUX-SEVRES**

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 28 mai 1999

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal:

le 19 Mai 1999

Réserves foncieres pour extension ZA NIORT SOUCHE : **Acquisition CHARTIER**

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 1er Juin 1999

[Annexe]

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés:

Conseillers:

M. Jacques VANDIER

Urbanisme & Affaires Immobilières

DELIBERATION D99261

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 1999

Réserves foncieres pour extension ZA NIORT SOUCHE : **Acquisition CHARTIER**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,
Dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités de NIORT SOUCHE déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral

la constitution de réserves foncières.

Madame Marie-Andrée CHARTIER a accepté de céder à la Ville de NIORT la parcelle cadastrée section W n° 37 pour une superficie de 81 a 63 ca. Cette cession aura lieu moyennant le prix de 103.891 F en ce compris l'indemnité de remploi

d'un montant de 24.489 F. La Ville de NIORT versera en outre à l'exploitant, la Société REDIEN, une indemnité d'un montant

du 26 Janvier 1998, la Ville de NIORT poursuit les acquisitions des terrains situés dans le périmètre dudit projet en vue de

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette acquisition aux conditions énoncées et conformément à l'accord passé avec Madame CHARTIER Marie-Andrée ;

de 18.554 F ce qui représente au total une somme de 122.445 F conforme à l'avis du Service du Domaine.

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera reçu par Maître SURVILLE, Notaire à NIORT, le prix d'acquisition ainsi que les frais notariés sont imputés au chapitre 908-241-2111 # 03774 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Robert LEON

Ordre du jour